



VILLE DE GRACEFIELD
Au  de la Gatineau

AVIS PRÉVENTIF

D'ÉBULLITION DE L'EAU POUR UN SECTEUR DU VILLAGE

351, ROUTE 105 ;
1 AU 19 RUE SAINT-JOSEPH (PROPRIÉTÉS SITUÉES DU CÔTÉ IMPAIR).

Ne pas utiliser l'eau du robinet sans l'avoir fait bouillir pendant au moins une minute ou utiliser de l'eau embouteillée.

En raison d'un bris sur le réseau d'aqueduc, la Ville recommande aux citoyens de faire bouillir l'eau du robinet avant de la consommer, à titre de mesure préventive pour les adresses suivantes : **351, route 105 ; 1 au 19 rue Saint-Joseph (propriétés du côté impair).**

Que devez-vous faire ?

De l'eau bouillie ou embouteillée doit être utilisée pour boire, se brosser les dents, faire de la glace, laver la vaisselle ainsi que laver et préparer les aliments et ce, **jusqu'à l'avis contraire.**

Pour ce qui est de l'utilisation des bains, cela est acceptable tout en s'assurant de ne pas avaler d'eau. Pour les jeunes enfants, il est donc recommandé de mettre très peu d'eau dans la baignoire et de ne pas les laisser jouer dans l'eau.

Écoles, entreprises, commerces et institutions : avisez votre clientèle à l'effet que l'eau est impropre à la consommation.

Nous sommes désolés des inconvénients que cette situation peut occasionner et nous vous remercions de votre compréhension. La Ville de Gracefield prend actuellement toutes les mesures à sa disposition.

La Direction

Le 25 février 2026